



CITE ADMINISTRATIVE (14ème étage)  
175 RUE GUSTAVE DELORY  
59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

Email : [region-lille@alliancepn.fr](mailto:region-lille@alliancepn.fr)

Site : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

# SURETES URBAINES LILLE – ROUBAIX – TOURCOING SURETE DEPARTEMENTALE

## COMPTE RENDU de la REUNION D'INFORMATION DU 23 / 09 / 2008

Ce mardi 23 septembre 2008, Monsieur MENAULT, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du NORD nous a réunis pour nous faire part de sa vision des choses concernant la nouvelle circonscription de **LILLE AGGLOMERATION** regroupant les CSP de LILLE, ROUBAIX, TOURCOING et ARMENTIERES. Le Commissaire Central de cette nouvelle Super Circonscription a quelque peu anticipé le CTPD du 1<sup>er</sup> Octobre prochain en nous rappelant le changement d'appellation des Commissariats Centraux de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières qui seront maintenant des Commissariats Divisionnaires pour les trois premiers et Armentières deviendra un Commissariat Subdivisionnaire.

Après avoir déclaré qu'il était « agréablement surpris du travail fournis au quotidien par les fonctionnaires du secteur », Monsieur MENAULT a formulé à plusieurs reprises sa volonté de « ne pas casser les choses » et « de ne pas changer des équipes qui marchent bien ». C'est pour cela que chaque BSU gardera le même fonctionnement et surtout que les implantations des Commissariats actuels demeureront inchangées pour ne pas régresser au niveau opérationnel et respecter la proximité actuelle avec la population ».

Les SURETES URBAINES de Lille Agglo et la SURETE DEPARTEMENTALE 59 auront pour unique mission LA LUTTE CONTRE LA PETITE ET LA MOYENNE DELINQUANCE pour ne pas interférer avec la DIPJ de LILLE (ex SRPJ).

Selon notre interlocuteur « Il n'y aura pas de Service Noble et les autres » ou de « DROIT d'EVOCATION au profit d'un service ». Cependant si droit d'évocation il y a. Il sera de la compétence exclusive du DDSP59/Commissaire Central de Lille Agglomération.

Compte tenu de son renforcement en effectif, la SURETE DEPARTEMENTALE pourra également renforcer les BSU tout en conservant une compétence Départementale compte tenu de sa spécificité et du matériel mis à sa disposition.

A l'issue de cette présentation des questions ont été posées par les fonctionnaires présents :

**1- Pourquoi pas tous affectés en SD comme dans les autres Départements ?**

Réponse : « Il est trop tôt, les esprits ne sont pas encore prêts ». Les choses doivent se faire progressivement. Il y a également un problème de place pour accueillir les fonctionnaires et les élus municipaux craignent la perte d'effectif de police sur le ressort de leur commune.

**2- Qu'en sera-t-il des permanences et Astreintes Judiciaire actuelles ?**

Réponse : « Rien ne changera concernant les permanences et astreintes au sein des BSU. Cependant une Astreinte Week-End sera mise en place pour la SD 59.

**3- Que vont devenir nos arrêtés d'affectations actuels ?**

Réponse : « Il resteront inchangés. Chacun sera encore affecté CSP ROUBAIX ou TOURCOING par exemple. En revanche **les prochains arrivants au Mouvement Général auront désormais un « arrêté de Mutation CSP Lille Agglomération »**.

Pour plus d'info contactez vos délégués ALLIANCE Police Nationale

Le Bureau Lille Agglo.